

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 5 : ADMINISTRATIF - RESSOURCES HUMAINES

Module n°2 : Parcours RH : M2 - La gestion de la carrière dans la FPH

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution.

Objectifs

- Identifier le cadre réglementaire général de la fonction publique hospitalière
- Connaître les règles statutaires essentielles applicables au fonctionnaire hospitalier
- Comprendre les liens juridiques entre les différentes thématiques de la gestion statutaire des agents

Renseignements complémentaires

Contacts : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) - Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

Programme

- Le cadre statutaire de la Fonction publique hospitalière
- L'entrée dans la Fonction publique hospitalière
- La gestion de l'avancement
- Les droits et les obligations du fonctionnaire hospitalier
- La cessation des fonctions du fonctionnaire hospitalier

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Exercice

2026

Code de formation

ARH05

Nature

AFR

Organisé par
CNEH

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences